

Expérience du collège des professionnels de santé en Provence-Alpes-Côte d'azur

Journée AMISP
Ministère des solidarités et de la santé
Paris 19 septembre 2019

Dr. Mireille Fontaine ARS PACA/DOS



Historique



Pourquoi:

- Antécédent de collège des MISP avant mise en place des ARS
- Eparpillement des professionnels dans différents services
- Sentiment de manque de lieu de partage et d'échanges de pratiques

Evolution



- 2010- 2016
 - Existence peu encouragée (2 premiers DG)
 - Participation faible
- 2017 Elargi aux PHISP
- 2018 Conforté sur le principe après réflexion sur l'organisation du travail et des missions des professionnels de santé à l'ARS PACA sous égide de la DRH en 2018 (3^{ème} DG) malgré l'absence de suite
- 2019 Position du DG actuel en attente

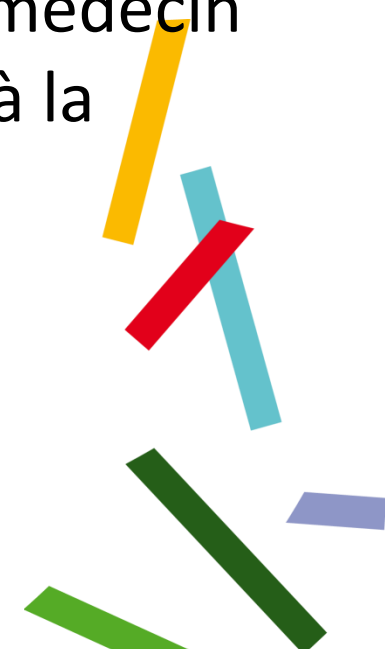
Fonctionnement



- « Bureau »
 - Composition:
 - Conseiller médical du DGARS (Chargé d'une mission générale de coordination de l'activité médicale)
 - Membres volontaires 3-4 (pluri professionnel)
 - Rôle
 - Prépare ordre du jour et lien intervenants extérieurs
 - Assure la diffusion des présentations/compte-rendu
 - Interlocuteur du DG



Composition

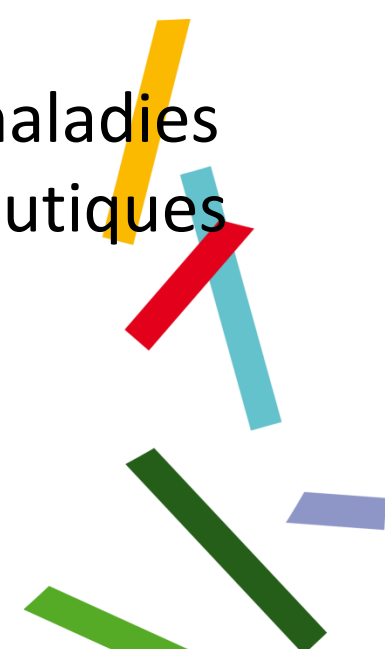
- Composition du collège: large
 - Tout professionnel de santé médecins, pharmaciens, IDE, cadre santé... du siège et DD
 - Membres invités: Anciens membres de l'ARS ou MISP en postes dans d'autres structures: médecin détaché auprès du TGI, médecin détaché à la Mairie, médecin détaché auprès DRJSCS...
- 

Objectifs

- Partage d'informations
- Echanges de pratiques
- Mais en évitant une hyperspécialisation et information à sens unique
- Lieu de convivialité
- Parasité par le manque de définition de ce qui est attendu des médecins en particulier
- Fréquence de réunions : 3 par an

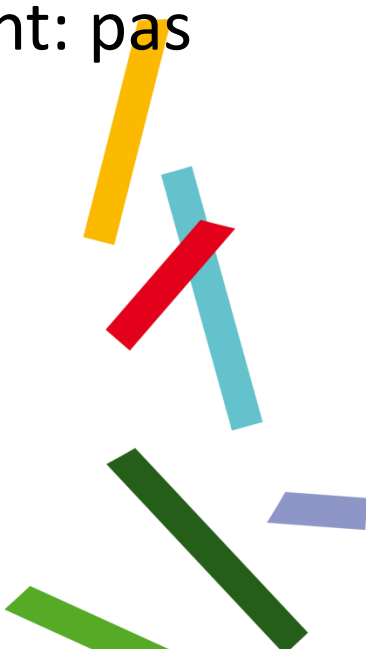


Evolution

- Mettre en perspective l'action de l'ARS dans une politique et l'actualité scientifique dans un objectif de formation continue plus prononcé
 - Exemple: politique ARS sur psychiatrie et nouvelles pratiques en psychiatrie, plan maladies neuro-dégénératives et nouvelles thérapeutiques
- 



Bilan provisoire

- Participation
 - Surtout les professionnels du siège
 - Participation en Visio possible (fonction disponibilité technique)
 - Professionnels avec fonction d'encadrement: pas de participation le plus souvent
- 

Avenir du collège ?



- Manque de visibilité sur devenir
 - Nécessité de rappeler les objectifs et rôle à chaque changement de DG
 - Plus ou moins encouragé par les DGARS successifs
 - Pluri professionnel avantage vision santé publique
 - Mais écueil: contractuels sans culture administrative ni de santé publique moins impliqués
 - Lieu de réflexion sur l'organisation et emploi des professionnels de santé ?
- Reconnaissance comme DPC ?
- Reconnaissance nationale?

En guise de conclusion

FORCES

Pérennité

Multiprofessionnel

Intérêt reconnu par les participants

Diversité des thèmes

FAIBLESSES

Absence d'implication de la hiérarchie

Non reconnaissance nationale

Taux de participation

COLLEGE

OPPORTUNITES

Nouveau DG

Rôle accru en matière de DPC

Reconnaissance DPC

MENACES

Non reconnaissance nationale

Changement de DG



Merci de votre attention



Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 - 18h30

🏠 132, Boulevard de Paris - 13003 Marseille
☎ 04 13 55 80 10



**Schéma régional
de santé
2018, 2023**

